



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/01/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

22/01/2025

Date d'affichage

22/01/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

28/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme RAGUET Sandrine

D2025-002 : ACHAT D'UN VEHICULE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Monsieur le Maire signale à l'assemblée que le camion après de bons et loyaux services, et après de multiples réparations, est définitivement hors service.

Il propose que la commune se dote d'un véhicule type RENAULT Master de bonne occasion pour le remplacer d'un montant de 19 995 €uros H.T. vendu par la société Sophie FARINEZ

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'acquérir un véhicule de type RENAULT pour la somme de 19 995 €uros ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cet achat ;

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES
Le Maire,